

Déterminer le résultat fiscal

Comptabilité - Fiscalité - Gestion - Finance - 2025

Objectifs :

- Manier les techniques du résultat fiscal.
- Déterminer le résultat fiscal.
- Retraiter fiscalement les opérations fiscales.
- Calculer l'impôt.

Prérequis :

Aucun prérequis n'est exigé pour suivre cette formation.

Participants :

Collaborateur(trice) des services comptables et financiers, comptable unique, souhaitant mieux intégrer la fiscalité dans son activité.

Effectifs :

L'effectif maximum est de 12 personnes.

Intervenants :

Formation animée par un consultant formateur spécialisé en comptabilité, gestion et finances.

Tous nos consultants formateurs répondent aux exigences de notre système qualité.

Le contenu

1. La notion de résultat fiscal

Principes de base conduisant à la détermination et à l'imposition du résultat fiscal.

Champ d'application de l'impôt sur les sociétés.

Rattachement des opérations imposables.

Règles de déductibilité.

Détermination à partir du résultat comptable.

2. Les charges déductibles du résultat fiscal

Les frais généraux : impôts et taxes, jetons de présence, cadeaux, abandons de créances, intérêts compte courant, dons, mécénat, amendes et pénalités.

Les amortissements techniques et fiscaux (dérogatoires).

Les provisions et charges à payer.

Les provisions pour dépréciation d'actif, pour pertes et charges.

Les provisions réglementées.

1 050 €

Net de taxe par personne

J2 INITFIS 15-G24



3 jours soit 21 heures

Dates et villes

Grenoble - 04 76 28 29 28

- lun 06 oct 2025, lun 13 oct 2025, lun 20 oct 2025



3. Les divergences entre comptabilité et fiscalité

Définition et règles d'évaluation fiscale des postes comptables : immobilisations, stocks et frais généraux.

Les opérations en devises étrangères et les écarts de conversion.

L'option pour le régime mère-fille.

4. La gestion des plus ou moins-values

Régime général.

Régimes particuliers.

La réserve spéciale des plus-values à long terme.

5. La gestion des déficits

Le déficit ordinaire.

Les amortissements réputés différés, leur rajeunissement.

6. Les crédits déductibles de l'impôt

L'imputation des crédits d'impôt : recherche et développement, formation continue, création d'emploi...

7. Détermination de l'IS

Calculer l'impôt.

Acquitter l'impôt.

Liquider l'impôt.



Méthodes, moyens et suivi

Méthodes pédagogiques et moyens techniques

CCI Formation met à disposition de ses clients l'ensemble des moyens pédagogiques nécessaires à l'exécution de cette formation conformément aux éléments présentés. Une pédagogie axée essentiellement sur la mise en pratique.

Moyen d'appréciation de l'action

Le stagiaire est soumis à des mises en situations, des exercices pratiques, des analyses de ses pratiques dans une pédagogie active et participative permettant un contrôle continu de sa progression et du développement de connaissances et de compétences acquises conformément aux objectifs visés.

Une évaluation des acquis sera réalisée en fin de formation par le formateur.

Elle permettra d'attester de l'acquisition des compétences par le stagiaire à l'issue de la formation.

Suivi de l'action

Une feuille de présence par demi-journée devra être signée par le stagiaire.

Accessibilité

L'inscription à cette formation est possible jusqu'à 48 heures avant le début de la session.

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Dans le cadre de la charte H+, CCI Formation est un relais auprès des acteurs du handicap pour répondre le mieux possible à votre demande de formation. N'hésitez pas à prendre contact avec notre référent pour que nous étudions votre demande.

